

**GRANDS PARENTS POUR LE CLIMAT FRANCE**

**21, boulevard du Sud-Est**

**92000 Nanterre**

Procès-Verbal de Assemblée Générale mixte Ordinaire et Extraordinaire

du 27 juin 2016

Le 27 juin 2016, à 18 heures, les membres de l'association Grands Parents pour le Climat France, se sont réunis à La Recyclerie 83, boulevard d'Ornano 75018 Paris sur convocation de la présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée était présidée par Estelle Le Touzé, présidente de l'association. Elle était assistée de Maryse Balandine secrétaire de l'association.

L'ordre du jour a été rappelé par la présidente :

**Décisions à caractère extraordinaire :**

. Approbation de l'adjonction à la fin de « l'article 8 – Assemblée générale » des statuts de la possibilité de voter par correspondance.

**Décisions à caractère ordinaire :**

. Approbation du rapport d'activité concernant l'année 2015

. Approbation des comptes de l'exercice 2015 et quitus aux membres du Bureau

. Décision concernant la création ou non d'un Conseil d'Administration en sus du Bureau

. Appel à candidatures et élection des membres du Conseil d'administration et/ou du Bureau

. Approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2016 avec fixation des cotisations pour 2016 et 2017.

. Pouvoirs pour les formalités

. Questions diverses

La présidente a rappelé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations. Elle a fait lecture du rapport d'activité et a commenté les comptes sociaux.

*L* AB

A l'issue de la discussion entre les membres, la présidente de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour.

**Décision à caractère extraordinaire :** approbation de l'adjonction à la fin de « l'article 8 - Assemblée Générale » des statuts de la mention ci-après : « Le vote pourra avoir lieu par correspondance ».

1 - L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture de la proposition de modifier « l'article 8 Assemblée Générale » et après en avoir délibéré, approuve cette adjonction.

Cette résolution est adoptée.

**Décisions à caractère ordinaire :**

2 – Rapport d'activité concernant l'exercice 2015

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité de l'association concernant l'exercice 2015 et après en avoir délibéré, approuve ce document.

Cette résolution est adoptée.

3 – Approbation des comptes de l'exercice 2015 et quitus aux membres du bureau

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015 et après en avoir délibéré, approuve les comptes de cet exercice. L'assemblée générale donne en conséquence aux membres du bureau quitus de leur gestion.

Cette résolution est adoptée.

4 – Election ou non d'un conseil d'administration en sus du bureau

Après consultation de l'assemblée générale, il est décidé qu'il ne sera pas encore constitué un conseil d'administration en sus du bureau. En conséquence il n'y aura qu'un bureau qui aura à la fois les attributions du conseil d'administration et du bureau tels que prévus dans les statuts. Toutefois il est décidé que les délégués des différentes régions soient élus en qualité de vice-président et soient ainsi membres du bureau. Le nombre de vice-présidents ainsi désignés pourra être supérieur à trois et correspondre au nombre de régions.

Cette résolution est adoptée.

5 – Désignation des membres du bureau

L'Assemblée générale élit en qualité de membre du bureau

*Handwritten initials: e RB*

- Balandine Maryse, nationalité française, juriste d'entreprise en retraite, demeurant 15, rue Maurice Thorez (92000) Nanterre, Secrétaire ;
- Collomps Catherine, nationalité française, universitaire en retraite, demeurant 3, rue du Bois-Joly (92000) Nanterre, Trésorière ;
- Le Touzé Estelle, nationalité française, consultante en retraite, demeurant 21, boulevard du Sud Est (92000) Nanterre, présidente ;
- Girardin Philippe, nationalité française, chercheur en retraite, demeurant 78, La Grasse (68650) Lapoutroie, vice-président, en sa qualité de délégué de la région Alsace Lorraine Champagne Ardennes ;
- Gouverneur Gilbert, nationalité française, en retraite, demeurant 28, rue Pauline Marie Jaricot 69005 Lyon vice-président, en sa qualité de délégué de la région Rhône Alpes Auvergne ;
- Jean Philippe, nationalité française, psychologue scolaire en retraite, demeurant 137, rue François Mitterrand 76920 Amfreville la Mivoie, vice-président, en sa qualité de délégué de la région Haute Normandie Basse Normandie ;
- Solans Esquerra Rafael, nationalité française, demeurant 87240 Ambazac, vice-président, en sa qualité de délégué de la région Limousin, Poitou Charentes Aquitaine.

Conformément aux statuts, cette désignation est faite pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les membres du bureau ainsi désignés acceptent leurs fonctions.

Cette résolution est adoptée.

6 - Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2016 et fixation du montant des cotisations pour les années 2016 et 2017.

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel pour l'exercice 2016 approuve son contenu. Elle décide de fixer le montant des cotisations à 1 € pour 2016 et 2017.

Cette résolution est adoptée.

7 – Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs à Estelle Le Touzé ou Maryse Balandine pour accomplir toutes formalités utiles.

*L.      nn*

Cette résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion par la présidente et la secrétaire de séance.

La présidente de séance

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "Stella L. L. L.", with a long horizontal flourish underneath.

La secrétaire de séance

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "M. L. L.", with a horizontal flourish underneath.